A.D.E.Ll.S.O. Crozon, le 06 mars 2016

(Association pour la Défense du Littoral Sud-Ouest de la Presqu'île de Crozon) Siège social : Var Poul, La Palue 29160 CROZON

29160 CROZON tél. 02 98 81 93 75

à Monsieur Le Préfet

Service intéressé : - DA2P

Objet : Rejets sauvages des eaux usées de la commune de Crozon (hiver 2016)

Références : nos anciens courriers du 29 - 06 - 01 et du 30 - 01 - 02

Pièces jointes : Dossier photos

Monsieur le Préfet,

Ayant découvert des arrêtés municipaux interdisant baignade, sports nautiques et pêche à pied sur les plages de Postolonnec et Kerloc'h (voir photos n°1 et 1bis du dossier photos mises en PJ), nous avons cherché à savoir pourquoi.

Sans hésiter, nous nous sommes tournés vers la station d'épuration.

Malgré son nouveau traitement membranaire qui semblait jusqu'à présent donner satisfaction, nous avons enquêté et avons constaté un niveau d'eau dans les bassins de décantation et d'aération anormalement haut (voir photo n°2). Quelques heures plus tard, le niveau avait encore monté (voir photo n°3) et nous avons découvert un rejet direct du bassin de décantation vers le bassin de marée (voir photos n°4 et 5).Le lendemain, plus de rejet du bassin de décantation mais des boues au fond du bassin de marée (voir photo n°6).

Etant nombreux dans l'association, nous avons guetté, après une journée ou nuit de pluie la station et les postes de relevage où existe un trop plein des eaux usées.

Tandis que dans l'anse du Fret, l'eau était claire (voir photo n°7), il n'en était pas de même pour le poste de Lescoat (voir photos n°8 et 9). Pour le poste de délestage de Ménez-Gorre, il n'y en avait pas mais les papiers et autres saletés dans le fossé nous prouvent qu'il y en a eu (voir photos n°10 et 11). Quant aux rejets sur la plage de Morgat, nous n'en avons pas constaté mais nous les savons très fréquents.

Ces situations se sont répétées plusieurs fois lors de nos guets durant la dernière quinzaine du mois de février et encore début mars. Et nous n'assumons pas de guets la nuit!

Si les eaux usées déversées à partir des postes de relevage sont des eaux usées très diluées dans de l'eau pluviale, celles de la station entraînent aussi les boues du bassin de décantation et atterrissent en pied de falaise, au bout de l'émissaire « non en mer ». Vous pouvez nous dire que c'est mieux qu'un débordement de la station (ce qui s'est déjà produit dans le passé),

débordement qui s'écoulerait alors dans le dit ruisseau de Lostmarc'h puis sur la plage du même nom. Mais nous, cela ne nous satisfait pas.

Et alors, pourquoi payer des taxes d'assainissement en hiver ? Et à quoi bon des stations d'épuration ? Et un beau traitement membranaire si celui-ci est noyé par la quantité d'eaux usées ?

Une prospection des maisons a été faite, parait-il, pour repérer les eaux pluviales qui se déversent dans le réseau d'EU. Quelle suite a été donnée ?

Nous savons tous que les passages des caméras dans les réseaux d'eaux usées, déjà du temps du maire précédent M. Cornec, montraient des canalisations dégradées, voir très dégradées. Et pourtant, pas ou peu de réfections de réseaux n'ont été réalisées.

Là encore, à quoi bon payer des explorations dont les résultats restent dans un placard ?

Et pourquoi a-t-il fallu délester sur Postolonnec en janvier alors que le réseau est neuf ?

Dans l'espoir d'une réponse de votre part à nos interrogations et une action de votre part auprès de la municipalité de Crozon pour un bon fonctionnement de la station (voir sa fermeture si nécessaire), nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Madame LEDERNEZ, Présidente de l'A.DE.LI.S.O

Copies (APJ) à: M. le Sous Préfet de Châteaulin,

D.D.T.M., Agence de l'eau

DREAL

Eaux et Rivières

Dossier photographique



1 affiche à Postolonnec



2 bassin bien rempli



4 bassin de marée recevant à gauche l'eau traitée, à droite l'eau du bassin de décantation



1 bis affiche à Kerloc'h



3 bassin prêt à déborder



5 gros plan d'arrivée d'eau du bassin de décantation



6 fond du bassin de marée plein de boues



7 eaux pluviales claires de l'anse du Fret



8 délestage à Lescoat des eaux usées



9 écoulement du trop plein de Lescoat vers le ruisseau de Kerloch



10 arrivée du trop plein à Ménez Gorre



11 quelques mètres plus loin restes de précédents délestages